Collectif de soutien à la famille Dissaké-Attiapo

Nous, habitant(e)s de Bagneux, sommes indigné(e)s de l'expulsion expéditive de Monsieur Dissaké le 14 février dernier.

Il a été interpellé à Nanterre le 6 février à l'entrée du RER lors d'un contrôle inopiné de police qui vise exclusivement à repérer au faciès les étrangers en situation irrégulière. Il est père de 2 petites filles, nées en France et scolarisées à l'école maternelle Paul Vaillant Couturier à Bagneux.

A ce titre il ne pouvait être expulsé selon les engagements de la circulaire du 31 octobre 2005 qui dit : « *Vous veillerez, en outre, à ne pas mettre à exécution avant la fin d l'année scolaire l'éloignement des familles dont un enfant est scolarisé depuis plusieurs mois.* » ; mais le tribunal administratif de Nanterre a justifié l'expulsion de Monsieur Dissaké en affirmant que l'école maternelle, ce n'est pas vraiment l'école puisqu'elle n'est pas obligatoire.

Pour nous habitant(e)s de Bagneux, c'est intolérable !

Cette famille balnéolaise a construit sa vie parmi nous depuis 8 ans, nous n'acceptons pas que leurs vies soient brisées par ces pratiques inacceptables. Ces fillettes ont besoin de leur père.

Nous exigeons le retour de Monsieur Dissaké-Attiapo et un titre de séjour pour lui-même et sa famille.

Nom	**Prénom**	**Signature**

Pétition à remettre à FCPE Groupe scolaire PVC 26, avenue Paul Vaillant Couturier 92220 Bagneux